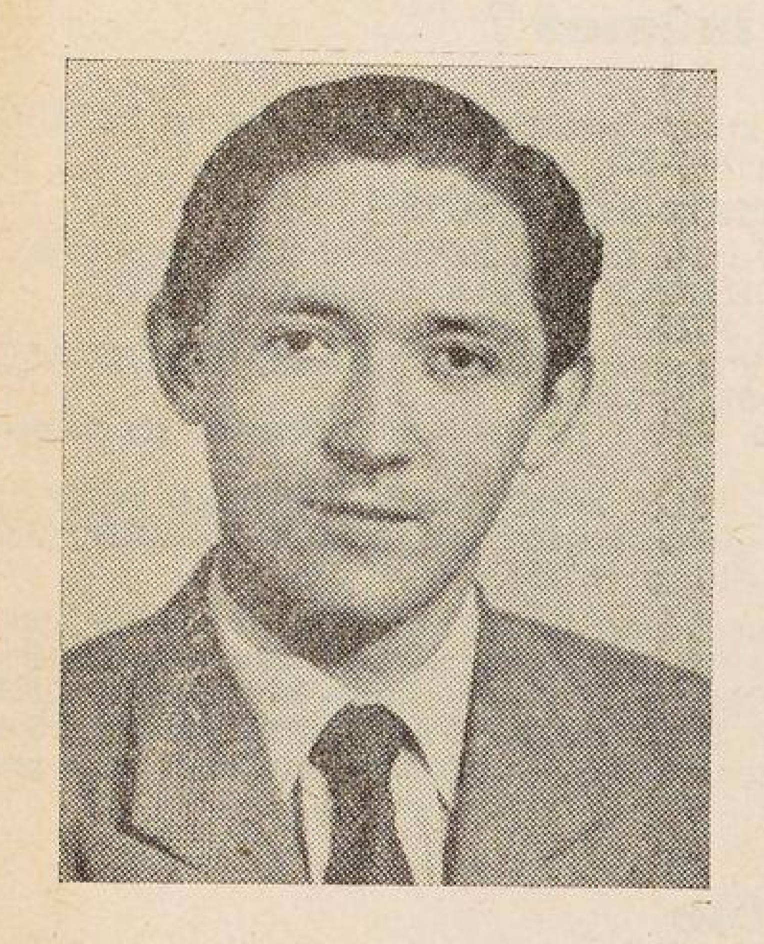
Elections législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de Nogent-le-Rotrou-Châteaudun

Parti Communiste Français



Maurice PERCHE

DÉPUTÉ SORTANT

Fut instituteur à La Gaudaine, Cloyes, Lutz-en-Dunois, puis Jallans

Membre de la Commission de contrôle financier du Comité central

Au Palais-Bourbon : Secrétaire de la Commission du Suffrage universel, membre de la Commission de l'Education nationale

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier 1956, une grande majorité d'entre vous avait voté à gauche, pour que ça change.

Malheureusement, le refus de l'union par les dirigeants socialistes et radicaux n'a pas permis ces changements nécessaires.

Nous avions vu juste lorsque, dans notre affiche électorale du 2 janvier 1956, nous avions écrit :

« Les dirigeants des fédérations radicale et socialiste n'ont pas accepté nos propositions... parce que leur intention est de constituer un gouvernement en alliance avec la droite. »

C'est ce qui s'est produit et ce qui nous a conduit aux événements du 13 mai et à la fin de la IVe République.

Aujourd'hui, c'est à qui sera le plus « nouveau ». M. JULY, une nouvelle fois, change d'étiquette, et, si vous le croyez, lui et ses amis Thorailler et Hoguet ont maintenant des recettes nouvelles pour tout. Et pourtant...

Qui a gouverné la France depuis 10 ans ?

De 1951 à 1956, l'Assemblée était dominée par la droite : Indépendants, M.R.P., R.P.F. Qu'ont-ils fait ? Qu'a fait **M. JULY, ministre, donc responsable**, dans les gouvernements LANIEL ? Edgar FAURE ?

— **Les travailleurs** ont dû mener les grandes grèves d'août 1953 parce que le gouvernement Laniel-July refusait de satisfaire leurs revendications.

— **Les paysans** ont dû barrer les routes pour obtenir une amélioration du marché de la viande. C'est donc que ce gouvernement ne les satisfaisait pas.

— Enfin, c'est le gouvernement Laniel-July-Bidault, refusant de faire la paix en Indochine, qui a conduit la France au désastre de Dien-Bien-Phu !!!

Voilà la politique que **PRATIQUAIT** M. July lorsqu'il était au gouvernement.

Son ami et candidat, M. HOGUET, ne l'a jamais désavoué.

C'est parce que cette politique était contraire aux intérêts de la France que, le 2 janvier 1956, vous avez voté CONTRE M. July et ses amis, qui perdirent 17.900 voix en Eure-et-Loir.

Pendant cette période, les RADICAUX, et en particulier M. Viollette, approuvé par MM. DESOUCHES, BONNET et RASTEL, ont sans cesse soutenu les gouvernements de droite. Il y eut des ministres radicaux dans la plupart de ces gouvernements. C'était l'époque où M. BRUNE, ministre de l'Intérieur, passait son temps à poursuivre les communistes (complot des pigeons).

Le 2 janvier 1956, les radicaux perdaient 400 voix en Eure-et-Loir !!!

Vous aviez voté contre les dirigeants radicaux et contre JULY et ses amis **PARCE QU'ILS ETAIENT RESPONSABLES DE LA POLITIQUE PRATIQUÉE** (guerre d'Indochine, réarmement de l'Allemagne, impôts de guerre, etc...)

Nous, **COMMUNISTES**, durant cette période, nous avons défendu ces revendications, lutté pour la paix, contre le réarmement de l'Allemagne.

La meilleure preuve que **VOUS APPROUVIEZ NOTRE ATTITUDE**, c'est que le 2 janvier 1956, **NOUS AVIONS GAGNÉ 4.100 VOIX** en Eure-et-Loir.

***

Depuis 1956 : avec la majorité de gauche, il était possible de faire **UNE AUTRE POLITIQUE** (en particulier faire la paix en Algérie) en s'appuyant sur toute la gauche, y compris les communistes. Le socialiste **Guy MOLLET REFUSA** et gouverna avec la droite. **La responsabilité des dirigeants socialistes est très grave.** Depuis cette date, ce sont **les dirigeants socialistes et radicaux**, appuyés par le M.R.P. et toute la droite, qui ont gouverné la France.

MM. DESOUCHES et CUPFER, députés radicaux d'Eure-et-Loir, amis de M. BONNET, ont sans cesse voté la confiance à ces gouvernements ; M. July a très souvent joint sa voix à la leur.

ENSEMBLE, ils ont refusé de faire la paix en Algérie, voté le Marché commun et fait obstacle aux revendications (voir les votes).

ENSEMBLE, ils ont abandonné la République le 1er juin 1958.

ENSEMBLE, ILS PORTENT LA RESPONSABILITÉ DE LA POLITIQUE PRATIQUÉE CES DEUX DERNIERES ANNÉES.

Nous, **COMMUNISTES**, nous avons lutté contre cette politique et nous en sommes d'autant moins responsables que, par anticommunisme, dirigeants socialistes et radicaux ont refusé de gouverner avec notre appui.

Les députés sont-ils tous les mêmes ?

Certains voudraient le faire croire pour mieux cacher leurs responsabilités. Il faut **JUGER SUR LES ACTES** et non pas sur les paroles.

VOICI DES VOTES :

1) **SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRES** (vote sur l'inscription) :
Pour : le groupe communiste, dont Maurice PERCHE.
Contre : MM. JULY, DESOUCHES, CUPFER, les socialistes, le M.R.P. (J.O. du 15-2-58).

2) **RELEVEMENT DE 20 % DES ALLOCATIONS FAMILIALES :**
Pour : le groupe communiste, dont Maurice PERCHE.
Contre : MM. JULY, DESOUCHES, le M.R.P., les socialistes, les poujadistes (J.O. du 1-2-58).

3) **MARCHÉ COMMUN**, qui entraîne aujourd'hui des réductions d'horaire dans certaines entreprises (O.P.L., S.C.A.N.).
Pour : MM. JULY, DESOUCHES, les socialistes, le M.R.P.
Contre : le groupe communiste, dont Maurice PERCHE (J.O. du 10-7-57).

4) **AUGMENTATION DES IMPOTS :**
24 juin 1957 : 110 milliards d'impôts supplémentaires.
Pour : M. DESOUCHES, les socialistes, le M.R.P.
Absent : M. JULY.
Contre : le groupe communiste, dont M. PERCHE (J.O. du 25-6-57, p. 2.925).
12 novembre 1957 : 100 milliards d'impôts supplémentaires.
Pour : MM. JULY, DESOUCHES, socialistes, M.R.P.
Contre : le groupe communiste, dont M. PERCHE (J.O. du 13-11-57, p. 4.755).

Par conséquent, sur ces questions, vous pouvez juger. **Aucun reproche ne peut être adressé aux communistes. Nous avons tenu les promesses faites le 2 janvier 1956. VOUS POUVEZ DONC NOUS FAIRE CONFIANCE.** Nous lutterons fermement pour le programme que nous vous proposons.

Un programme réalisable

1° **Faire la Paix en Algérie**, comme nous le réclamons depuis quatre ans. Faire la paix **en négociant avec ceux** contre qui la France se bat, c'est la seule solution possible, car une victoire militaire est impossible d'un côté comme de l'autre. La guerre d'Algérie, poursuivie successivement par les gouvernements Edgar Faure-July, Guy Mollet, Bourgès-Maunoury, Gaillard, de Gaulle, avec l'appui de MM. July, Desouches et autres, a déjà coûté à notre département plus de 60 jeunes tués, et des centaines de milliards à notre économie. Elle a permis aussi le coup de force du 13 mai à Alger, contre la République. Faire la Paix en Algérie est une des conditions essentielles de notre redressement national.

2° **Relèvement du niveau de vie des masses populaires** par l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites, prestations familiales. Retour à la semaine de 40 h. sans diminution de salaire, création d'une assurance chômage à la charge du patronat.

3° **Aide aux petits paysans**, notamment par des prix rémunérateurs pour leurs produits ; aide à l'artisanat.

4° **Politique extérieure d'indépendance nationale et de paix.**

5° **Réduction massive des dépenses militaires** et réforme démocratique de l'impôt.

6° **Donner aux familles** et à l'enfance des **LOGEMENTS** à des prix abordables.

7° Garantir **l'avenir de la jeunesse** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires, l'aide aux jeunes ménages, etc...

8° **Restauration de la République** et construction d'une démocratie rénovée :

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques ;
— par le contrôle du peuple sur ses élus ;
— par une large autonomie communale et départementale, car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la Nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix en France ;

POUR LA VICTOIRE DE LA REPUBLIQUE,
POUR L'AVENIR DE LA FRANCE :
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LE CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS !

Maurice PERCHE,

député sortant.

REMPLAÇANT EVENTUEL : **M. Roger FORGE,**
cultivateur à Montigny-le-Chartif,
qui était candidat sur notre liste le 2 janvier 1956

Attention ! *Ne pas rayer de nom sur le bulletin de vote, sous peine de nullité du bulletin.*

Imp. de « La Liberté du Perche » Nogent-le-Rotrou – 11-58